

Politique
Municipalité Amie des Aînés
Municipalité d'Ormstown

Mot du maire

Cher concitoyennes et concitoyens,

Je suis heureux de vous présenter, au nom du conseil municipal, la politique « Municipalité Amie des Aînés ».

Au cours des prochaines années, plusieurs actions seront mises en place pour répondre aux besoins ou souhaits exprimés par les citoyens qui ont participé à l'histoire et au développement de la municipalité d'Ormstown.

Nous avons déjà compris l'importance de répondre aux aspirations spécifiques de nos aînés avec la création d'un partenariat avec l'organisme « Une Affaire de Famille » qui possède l'expertise et la compétence requises pour soutenir notre population. Nous sommes aussi en discussion avec la direction du Centre d'Hébergement d'Ormstown et le CISSSMO afin d'intégrer les groupes de différentes générations à des activités communes. La force de notre municipalité sera décuplée si nous réalisons notre objectif de bien intégrer chaque membre de notre communauté.

Un nouveau concept de « Halte Urbaine » va être réalisé d'ici quelques semaines afin d'atteindre cet objectif qui est de servir simultanément autant nos jeunes que nos aînés. Notre nouvelle bibliothèque va jouer un rôle similaire lors de son inauguration, prévue au début du mois d'août 2021. Soulignons de plus, le transport collectif gratuit offert à l'ensemble des citoyens.

Nous comptons sur votre collaboration pour faire de cette politique un succès et ainsi assurer à tous, un milieu de vie respectueux et le plus agréable possible.

Bien entendu je ne peux terminer cette présentation sans remercier très sincèrement les membres du comité qui ont participé à la réalisation de cette politique et qui ont su retenir les priorités de nos aînés.

Jacques Lapierre
Maire Ormstown



Mot du responsable des questions familles et aînés

Bonjours cher citoyens et citoyennes de notre très belle municipalité d'Ormstown. J'ai l'honneur et le privilège de vous présenter le fruit d'un travail acharné, je parle ici bien sûr de notre première politique *amie des aînés* et de son plan d'action.

Tout ça n'aurait jamais été possible si ce n'avait été de l'aide des membres du comité de pilotage MADA ainsi que du soutien constant de la chargée de projet qui a été essentiel à l'élaboration de chacune des étapes. Je dois également dire un grand merci à la centaine de citoyens et citoyennes qui se sont mobilisés afin de cibler les éléments qui devaient faire partie intégrante de la politique. Ce comité, qui travaille sur ce projet depuis 2020, est composé de quelques aînés, d'un élu et de différents représentants du milieu.

Il est maintenant venu le moment de mettre en place les mesures et réaliser les actions qui permettront d'améliorer la qualité de vie des aînées de notre communauté. Le conseil municipal a à cœur le bien-être de l'ensemble de ses citoyens et s'engage à mettre tous les efforts nécessaires à l'application de sa politique MADA. Vous pourrez déjà constater d'ici la fin de 2021 un ensemble d'amélioration qui se poursuivra jusqu'en 2024.

Toute cette démarche démontre encore une fois à quel point la municipalité est à l'écoute de ses citoyens et qu'elle met tout en œuvre pour faire d'Ormstown l'endroit de prédilection pour les familles et maintenant pour les aînées du Haut-Saint-Laurent.

Jacques Guilbault
Conseiller



Avant-propos

Une municipalité amie des aînés en est une qui s'engage activement au mieux-être de sa population aînée. Elle agit de façon globale et intégrée et adapte ses politiques, ses services et ses structures afin de favoriser la mobilisation ainsi que la participation de cette population. Soucieuse d'offrir aux personnes aînées de sa municipalité un environnement qui favorise le vieillissement actif de ses aînés, la municipalité d'Ormstown est fière de vous présenter sa politique familiale amie des aînés.

Comité de pilotage

La démarche MADA est une façon de faire avancer les intérêts des aînés, tout en facilitant la vie de l'ensemble des citoyens. Le vieillissement de la population comporte des enjeux sociaux majeurs qui incitent les acteurs du milieu à travailler ensemble. Le comité de pilotage est un groupe d'acteurs de tous âges, dont des aînés, provenant de divers secteurs, qui travaillent ensemble à un but commun : aider les aînés à vivre en sécurité, à jouir d'une bonne santé et à participer pleinement à la vie de la société.

Le Comité de pilotage pour l'élaboration de la politique MADA et de son plan d'action est composé de :

- Mélanie Tardif, chargée de projet, citoyenne et employée de l'organisme Une Affaire de Famille
- Marie Lalonde, directrice de la culture et des loisirs
- Jacques Guilbault, citoyen, conseiller responsable politique familiale et politique MADA
- Marie-France Meloche, conseillère en promotion de la santé CISSMO
- Lynn Caza, citoyenne, jeune retraité du milieu de la santé
- Janet Daoust, citoyenne aînée
- Colette Leduc, citoyenne, responsable FADOQ. (Ne participe pas aux réunions mais consulté régulièrement via téléphone, cause COVID)

Ce comité s'est réuni à 20 reprises tout au long de cette démarche.

Les valeurs qui ont inspiré cette politique

La solidarité

La solidarité se manifeste par l'interdépendance impliquant une responsabilité mutuelle d'assistance et d'entraide réciproques entre les membres d'un groupe.

L'accueil

Une communauté accueillante est ouverte aux autres et elle encourage les échanges et l'inclusion.

Le respect

Le respect fait référence à la politesse, à l'amabilité et à la sociabilité. Cette valeur aborde également le respect du bien commun des lois et des règlements en vigueur et s'appuie sur l'acceptation de la différence et de la liberté collective.

Principes directeurs

Les principes directeurs sont des règles d'actions qui servent de guide pour toutes les orientations et prises de décision. Ils sont transversaux et présents dans tous les champs d'intervention. Ils sont l'objet ultime que les actions doivent viser. Voici les principes directeurs qui ont guidé la politique et l'ensemble du plan d'action :

- LA PARTICIPATION SOCIALE
- LA COMMUNICATION
- LA SÉCURITÉ
- L'AUTONOMIE

Définition d'une personne âgée

Un(e) âgé(e) est une personne qui, par le partage de son histoire, son expérience et ses compétences, ajoute aux richesses de la communauté. Provenant d'environnements socio-économiques variés et possédant différents niveaux d'autonomie et de capacité, il souhaite contribuer à son environnement physique et social afin d'en jouir le plus longtemps possible.

Le concept de vieillissement

Selon OMS, « Vieillir en restant actif » est le processus qui aide à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.

- Reconnaître qu'ils vivent différentes réalités selon l'âge, le statut socioéconomique, le degré d'autonomie, les relations familiales, etc.)
- Reconnaître son autonomie et sa contribution au dynamisme d'une communauté.
- Valoriser leur rôle comme dans la transmission des valeurs d'une communauté
- Reconnaître les âgés comme personnes à part entière afin de tenir compte de leurs besoins spécifiques.
- Confirmer la participation des âgés à la vie familiale.

Une municipalité amie des âgés se soucie des personnes âgées de son territoire et cherche à améliorer leurs conditions de vie. À cette fin, elle :

- adapte ses politiques, services et structures à leurs besoins; Agit sur plusieurs facteurs (habitation, loisirs, aménagement urbain, transport, etc.);
- favorise la participation constante des âgés non seulement aux consultations, mais également dans l'action;
- vise à mettre un frein à l'âgisme, qui constitue un obstacle important au vieillissement actif.

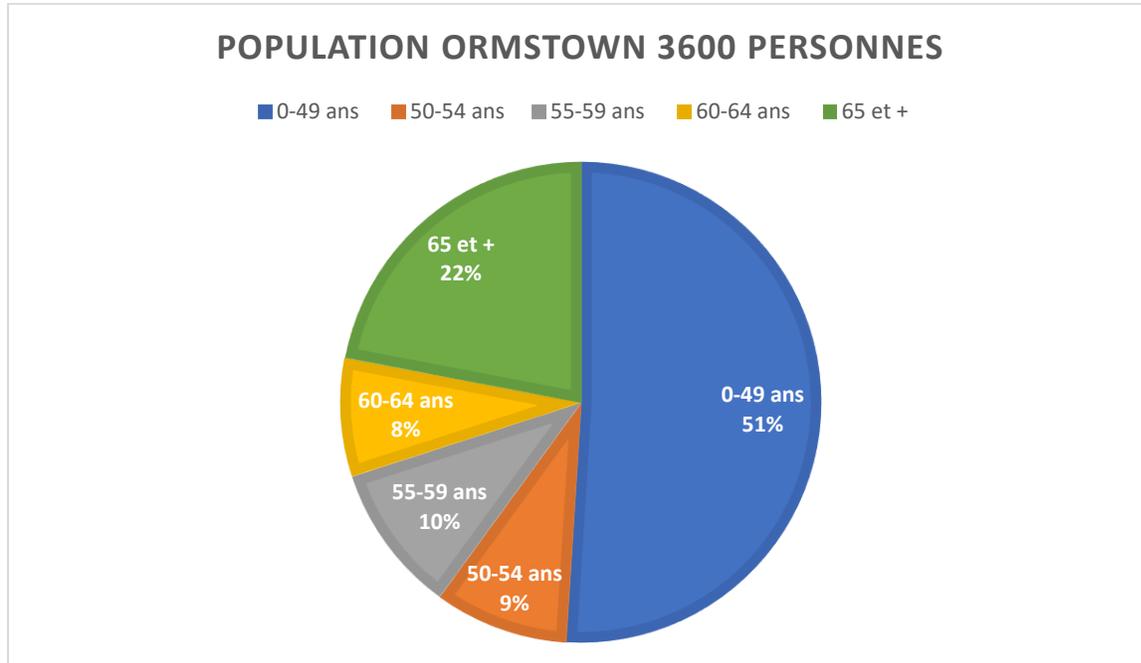
Portrait du milieu

La municipalité d'Ormstown est constituée du Village d'Ormstown (fondée en 1889), et du territoire de la paroisse Saint-Malachie (fondé en 1840). Constituée de terre fertiles baignées par la rivière Châteauguay et la rivière aux Outardes, la municipalité a longtemps été reconnue comme le centre québécois de l'industrie de la brique. Elle compte en 2016 un peu plus de 3600 personnes. Et, 3818 personnes selon le décret de 2021 du ministère des affaires municipales et de l'habitation.

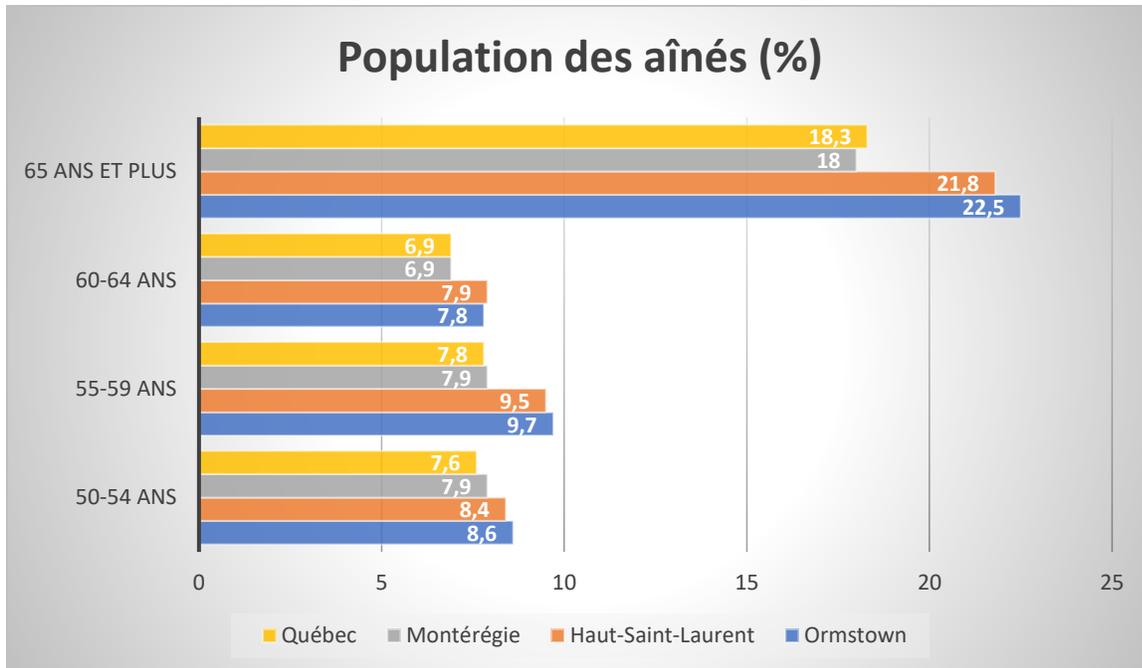
Cette politique MADA s'appuie sur des statistiques importantes sur le vieillissement et les conditions de vie de la population d'Ormstown, en effet en 2016, c'est près de 50% de la population qui est âgé de 50 ans et plus. Jusqu'à 75 ans, la proportion d'hommes est légèrement plus élevée que celle des femmes alors qu'à partir de 75 ans ce sont les femmes qui sont plus nombreuses.

De manière générale, les aînés d'Ormstown sont heureux et se sentent en sécurité. Lors de la consultation publique, 95 % des répondant ont affirmés ne pas vouloir quitter la municipalité au cours des 5 prochaines années. Les aînés disent aussi être encore très autonome, 70 % des répondants ont affirmés être propriétaires de leur maison et 87 % des répondants ont affirmés faire encore leur course eux-mêmes.

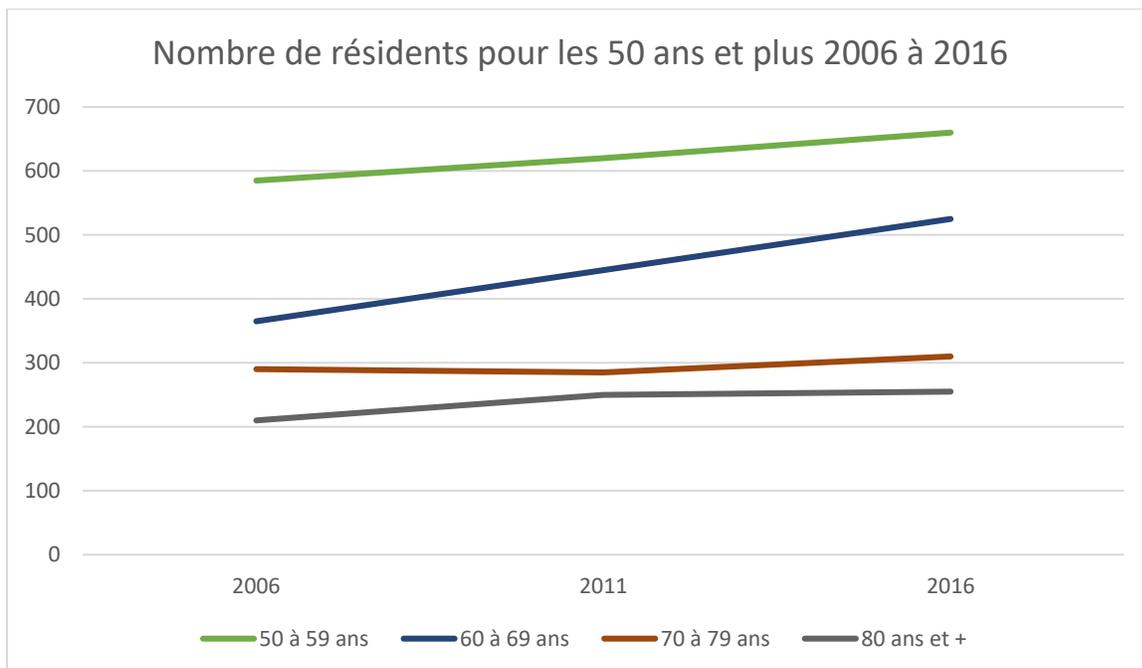
Portrait d'une personne aînée



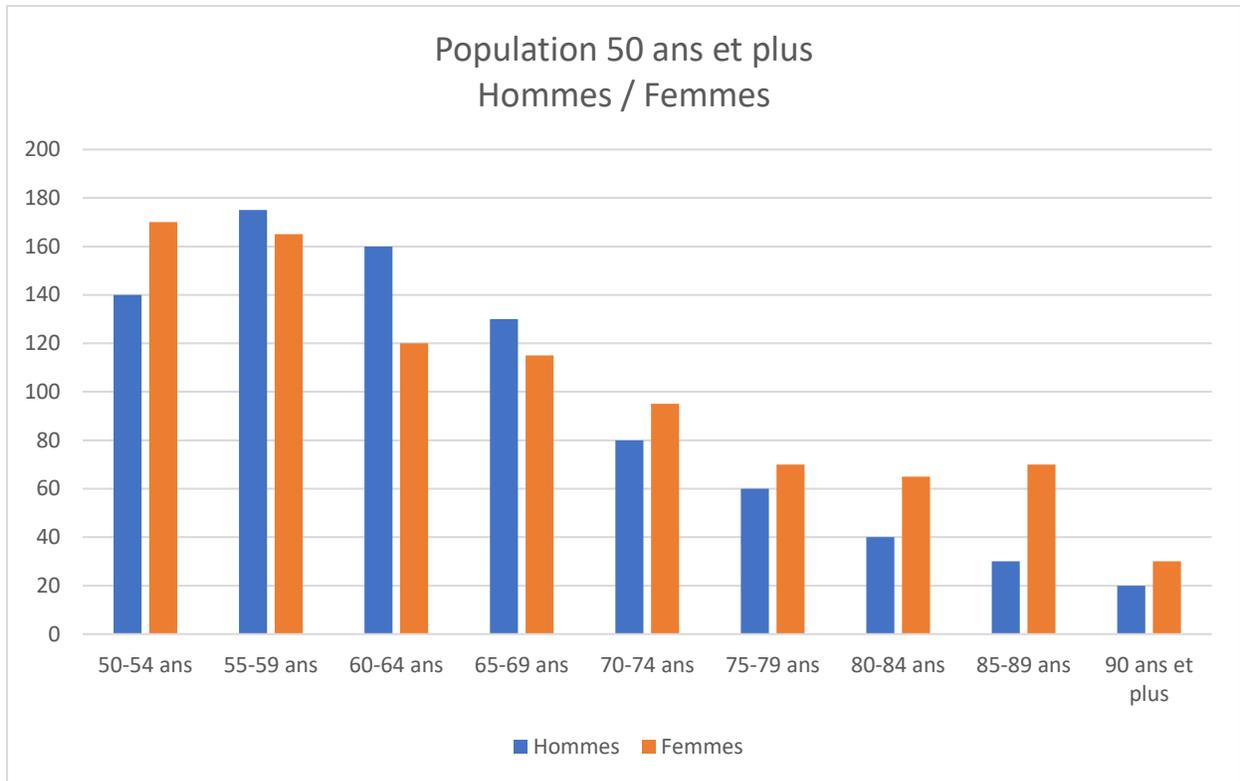
Source : Statistiques Canada, Profil du recensement, recensement 2016



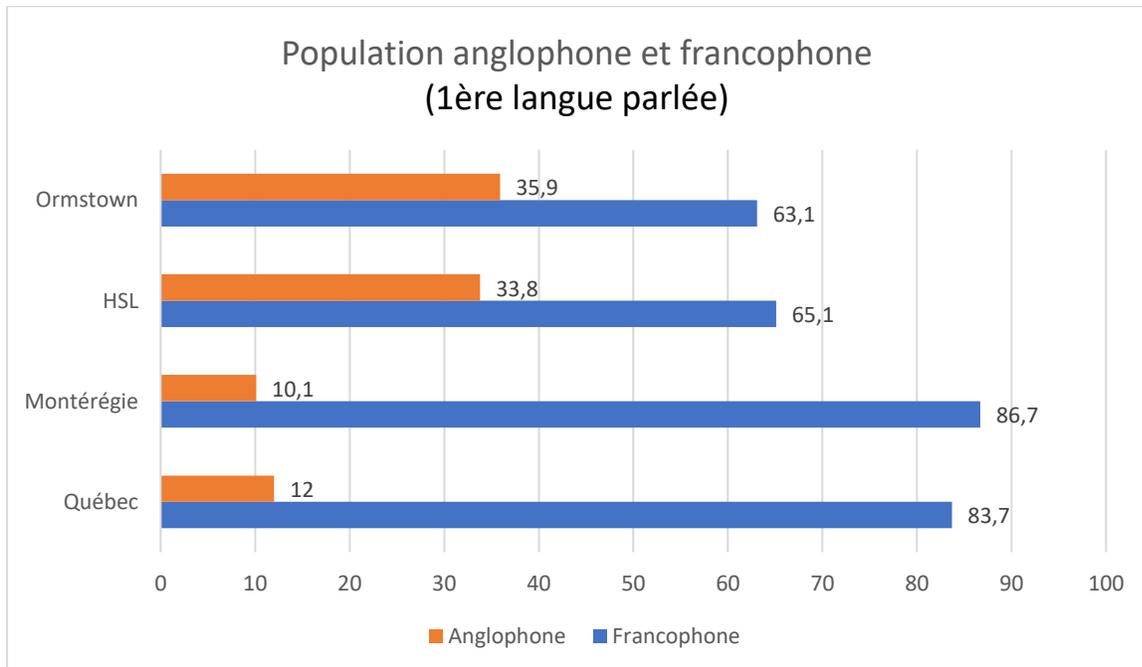
Source : Statistiques Canada, Profil du recensement, recensement 2016



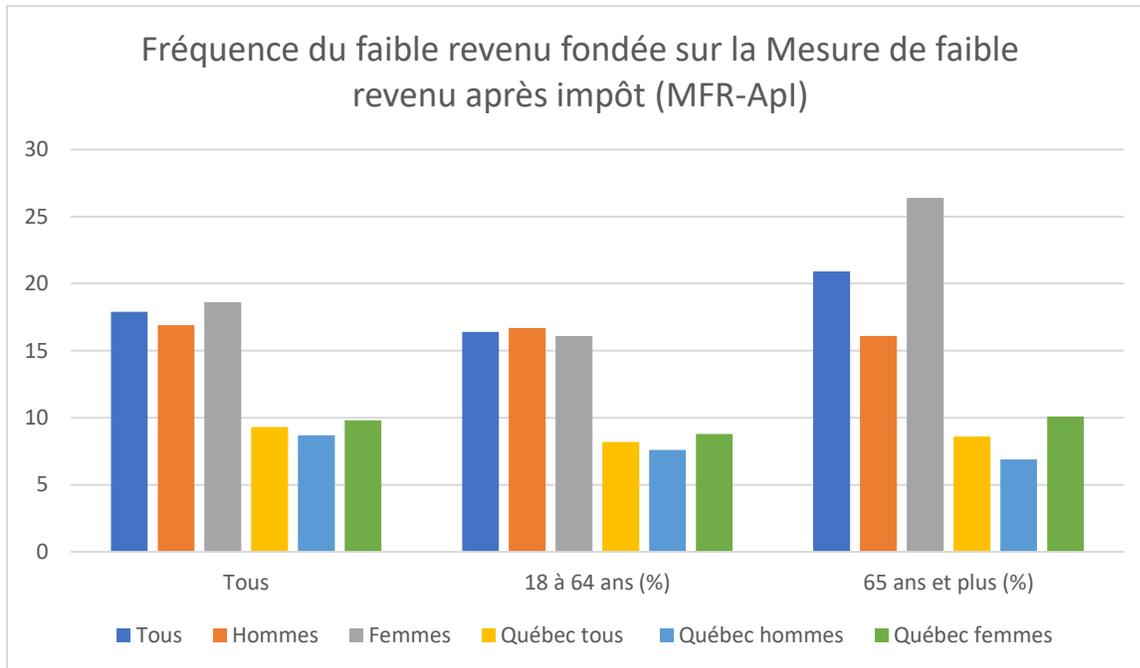
Source : Statistiques Canada, Profil du recensement, recensement 2006-2011-2016



Source : Statistiques Canada, Profil du recensement, recensement 2016



Source : Statistiques Canada, Profil du recensement, recensement 2016



Source : [Profil du recensement, Recensement de 2016 - Ormstown, Municipalité \[Subdivision de recensement\], Québec et Alberta \[Province\] \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-629-x/2016001/article/14861-eng.htm)

Portrait des services et des ressources : en bref

En plus de plusieurs parcs, les services sont nombreux à Ormstown. Hôpital, complexe médical, épicerie, pharmacie, dentiste, optométriste, clinique de physiothérapie, directement au cœur de la municipalité. Pour aider les aînés dans leur déplacement il existe de nombreuses alternatives : services de livraison, de taxi, de transport en commun gratuit et même des organismes communautaires offrent le service d'accompagnement aux courses.

Avec ses 2 résidences pour aînés privées, 2 résidences pour aînés destinés aux gens à faible revenu, le service Lifeline et les services de soutien à domicile, tout est mis en place pour garder les aînés à Ormstown. La FADOQ et l'organisme Une Affaire de Famille offrent des activités de loisirs et/ou qui favorisent la participation sociale.

Enfin, pour faciliter la communication avec ses citoyens la municipalité a choisi de conserver l'édition papier du bulletin municipal et a mis en place un système d'alerte par téléphone.

AXES D'INTERVENTION

La consultation a été faite en fonction des neuf pétales. Le présent plan d'action se présente sous les 4 axes suivants. Lesquels abordent les neuf champs d'action.



1. Participation sociale - loisirs – habitat et milieu de vie
2. Communication et information
3. Santé et services sociaux - sécurité – respect et inclusion sociale
4. Transport et mobilité – espaces extérieur

Participation sociale – loisirs – habitat et milieu de vie

Enjeux : Peu d'occasions de rencontrer les voisins / peu de relations intergénérationnelles.

Objectif : Créer un environnement propice aux contacts intergénérationnels accessible à tous.

Communication et information

Enjeux : Beaucoup de services disponibles mais peu connus de tous.

Objectif : Améliorer la communication destinée aux aînés.

Santé et services sociaux - sécurité – respect et inclusion sociale

Enjeux : Les aînés qui désirent demeurer à domicile ont parfois des contraintes économiques et il manque des appartements avec accessibilité universelle.

Objectif : Favoriser la sécurité du maintien à domicile des aînés dans la municipalité.

Transport et mobilité – espaces extérieurs et bâtiments

Enjeux : Les commerces et services sont à proximité mais pas toujours facilement accessible pour tous.

Objectif : Améliorer l'accessibilité aux édifices, aux infrastructures et aux installations récréatives de la Municipalité afin de favoriser la mobilité et les déplacements sécuritaires des aînés.

PLAN D'ACTION TRIENNAL 2022-2024

Objectif	Action	Échéancier
Participation sociale / loisirs / habitat et milieu de vie		
Créer un environnement propice aux contacts intergénérationnels accessible à tous.	Intégrer une vocation intergénérationnelle pour tous les parcs avec l'ajout d'un banc et d'un arbre pour créer de l'ombre.	2024
	Bonifier l'entente de partenariat avec Une Affaire de Famille de façon à y intégrer d'avantage d'activités physique.	2022
	Installer un jeu familial (pétanque /pickle ball) dans un des parcs.	2022
	Développer une offre d'activités intergénérationnelles bilingues impliquant les organismes siégeant sur la table de concertation aînés du HSL, la maison des jeunes et le milieu scolaire.	2023
	Ajouter graduellement des bancs dans la municipalité le long des trottoirs et dans l'abri d'autobus.	2024
	Demander à la MRC du Haut-Saint-Laurent l'ajout de bancs à des endroits stratégiques le long de la piste cyclable.	2022
	Installer des affiches indiquant les services sanitaires.	2022
	Ajouter des supports à vélo dans les parcs de la Vallée des Outardes, Lyndsay Cullen et Des Érables.	2022
	Ajouter des poubelles dans les parcs à proximité des bancs.	2024
	Installer dans les parcs de la Vallée des Outardes, Lyndsay Cullen et Des Érables des affiches d'exercices et d'information culturelle.	2023
Installer un jeu d'eau avec banc et zone d'ombre.	2024	

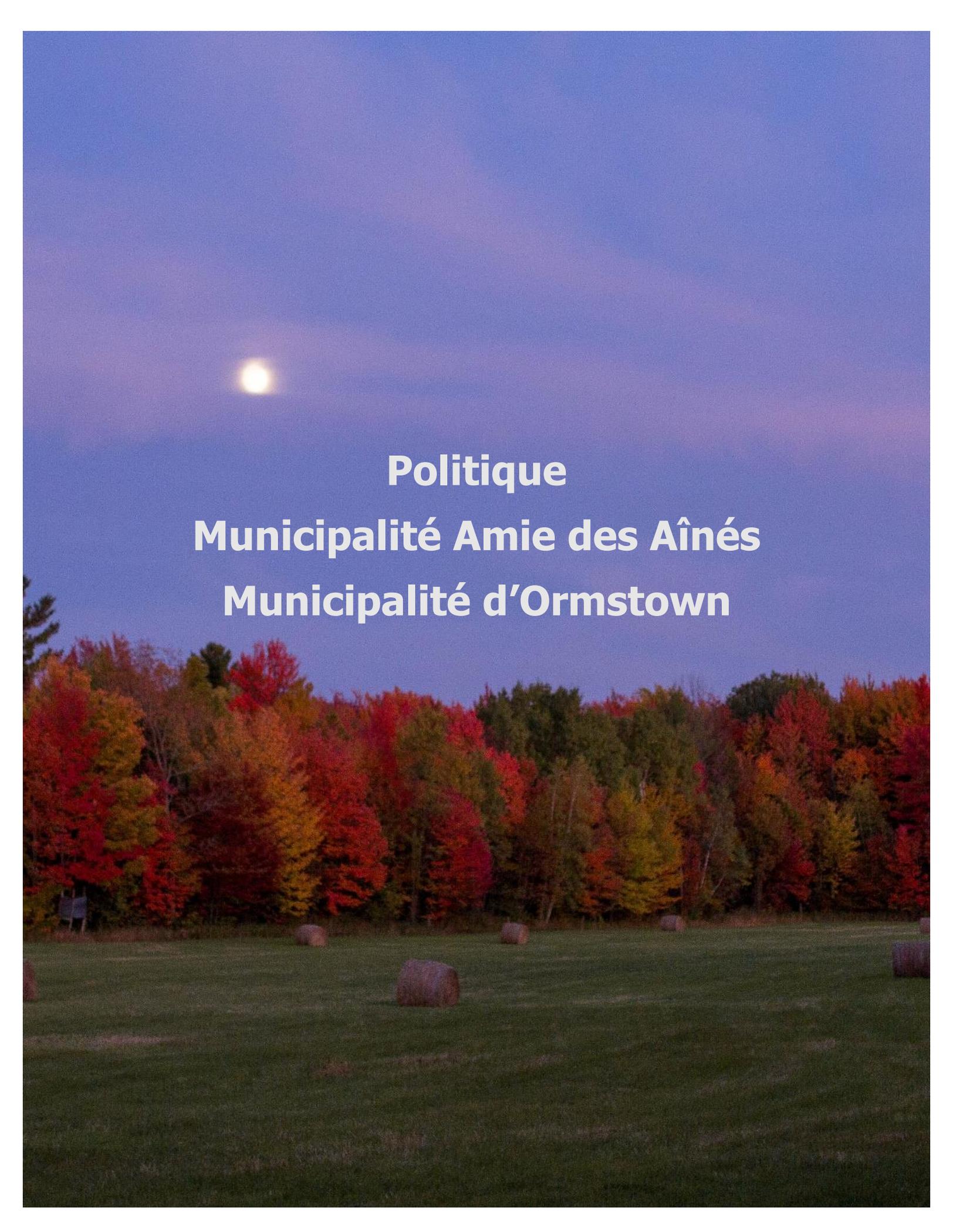
Communication et information		
Améliorer la communication destinée aux aînés.	S'assurer de la continuité de la distribution de l'édition papier du bulletin municipal.	En continue
	Présenter les organismes du territoire via le bulletin municipal et le site internet.	En continue
	Faciliter la mise en place d'un présentoir ou d'un kiosque d'information des différents services et activités des organismes du territoire.	En continue
	Faciliter inscription alerte en permettant l'inscription par téléphone.	En continue
	Encourager la table de concertation des aînés à organiser un 3 ^e salon des aînés en facilitant l'accès à des locaux et en participant à la promotion.	En continue
Santé et services sociaux - Sécurité – Respect et inclusion sociale		
Favoriser la sécurité du maintien à domicile des aînés dans la municipalité.	Conscientiser les constructeurs domiciliaires sur l'importance d'offrir l'accessibilité universelle dans les nouvelles constructions.	En continue
	Diffuser via les outils de communications les actions d'aide entre voisins.	En continue
	Organiser des séances d'information tel que le programme aîné avisés.	En continue
	Informier annuellement tous les commerces que des courtes formations sur le service aux aînés sont possible auprès d'organismes locaux.	En continue
Transport et mobilité – Espaces extérieurs et bâtiments		
Améliorer l'accessibilité aux édifices, aux infrastructures et aux installations récréatives de la Municipalité afin de favoriser la mobilité et les	Installer nouvel éclairage dans le secteur du Manoir St-Paul.	2023
	Aménager les trottoirs de façon sécuritaire avec une délimitations de ligne jaune.	2023

déplacements sécuritaires des aînés.	Améliorer la visibilité des traverses piétonnes avec l'ajout d'éclairage, de pots de fleurs et/ou affiches centrales.	2022
	S'assurer d'un aménagement avec indicateurs sonores aux feux de circulation coin 138 / 201.	Lors de l'installation
	Poursuivre les représentations au MTQ afin d'améliorer les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'un corridor piétonnier entre l'intersection 138-201 et la résidence La Source Bleue • Amélioration de la sécurité pour les piétons sur la route 138 entre la rue Bridge et la rue Gale par l'ajout de signalisation et marquage au sol. • Installation d'une traverse piétonne sécuritaire à l'intersection de la route 138 et la rue Roy/chemin de la rivière aux Outardes 	Annuellement
Comité de suivi de la politique MADA		
S'assurer que les objectifs et actions de la politique MADA sont atteints et réalisés selon le plan approuvé	Créer un comité de suivi	En continue
	Organiser 2 rencontres annuelles (mars et septembre)	En continue

CONCLUSION

La politique MADA de la municipalité d'Ormstown est le fruit d'un effort concerté entre la municipalité, ses citoyens et l'organisme Une Affaire de Famille. Il est important de mentionner que c'est grâce à un engagement soutenu que le comité MADA et ses partenaires ont réussi à développer cette politique en moins d'une année seulement. Ces efforts ne se sont pas faits en vain puisqu'ils permettront de mettre un plan d'action qui aura une grande influence dans le bien-être de beaucoup d'ainée d'Ormstown.

Toutes ces mesures vont améliorer la qualité de vie des citoyens dans plusieurs aspects de leur quotidien et sont issue des besoins nommés par les citoyens eux-mêmes lors des consultations publiques. Afin de s'assurer que toutes ces actions soient réalisées, un comité de suivi de la politique MADA sera formé dès 2022. Tout ce travail fera d'Ormstown une municipalité plus accessible, plus inclusive, plus sécuritaire mais surtout plus adaptée à maintenir l'autonomie des aînées de notre communauté.



Politique
Municipalité Amie des Aînés
Municipalité d'Ormstown